

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE
L'ADOLESCENT**

N° 121

**ADDICTIONS DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE :
REPÉRER, COMPRENDRE ET SOIGNER**



www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°121 ADDICTIONS DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE : REPÉRER, COMPRENDRE ET SOIGNER

| | | | |
|-----------------------|------------------|----------------------|---|
| N° du stage | 121 1 2024 INTER | Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS |
| Durée du stage | 6 jours | Dates | du 15/05/2024 au 17/05/2024 et du 12/06/2024 au 14/06/2024 |
| Prix | 2 080,00 € | | |

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en CSAPA, en santé mentale de l'adulte ou en médico-social.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un psychiatre.
- Un psychologue clinicien.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre les processus de dépendance et leurs diversités.
- Actualiser ses connaissances sur les produits, leurs effets et les modes de consommation.
- Connaître et identifier les modalités thérapeutiques existantes et le cadre législatif actuel.
- Développer le travail sur les entretiens individuels et renforcer son positionnement dans l'accompagnement de l'usager dépendant.
- Connaître les différents modèles explicatifs.

CONTENU

1. Qu'est-ce qu'une conduite addictive ?
2. Une société sans conduites addictives, ça n'existe pas, pourquoi ?
3. Usage, usage nocif et dépendances.
4. Les liens entre conduites addictives et troubles mentaux.
5. Les différentes substances psychoactives et leurs effets.

6. Les conduites addictives avec consommations de produit. Le traitement de substitution. Le traitement du sevrage. Le projet de soin du patient consommant des produits.
7. Les organismes nationaux de coordination. Le dispositif spécialisé dans les addictions de substances.
8. Définition de l'alcoolisme. Les effets de l'alcool dans le corps. Le traitement et la prise en charge de la personne. Les centres de soins. Le dispositif spécialisé. Le groupe d'entraide anonyme.
9. Les conduites addictives avec consommation de produit.
10. Le jeu pathologique : aspects sémiologiques, évolutifs, diagnostiques et thérapeutiques.
11. Les addictions sexuelles : aspects sémiologiques évolutifs, diagnostiques et thérapeutiques.
12. La phase d'APP utilise l'une des méthodes de la HAS : analyse de dossiers et études de cas.

ORIENTATION(S) DPC CORRESPONDANTE(S)

- **Tout professionnel concerné par le DPC** : Orientation n°19 : Repérage, accompagnement et prise en charge des pratiques addictives

N°121 ADDICTIONS DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE : REPÉRER, COMPRENDRE ET SOIGNER

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°121 ADDICTIONS DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE : REPÉRER, COMPRENDRE ET SOIGNER

| | | | |
|-----------------------|------------------|----------------------|---|
| N° du stage | 121 1 2024 INTER | Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS |
| Durée du stage | 6 jours | Dates | du 15/05/2024 au 17/05/2024 et du 12/06/2024 au 14/06/2024 |
| Prix | 2 080,00 € | | |

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC

 STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr